

Histoire du syndicalisme au Canada **History of Canadian Unionism**

André Roy

Volume 12, numéro 1-2, janvier–avril 1957

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022577ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022577ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, A. (1957). Histoire du syndicalisme au Canada. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 12(1-2), 10–22. <https://doi.org/10.7202/1022577ar>

Résumé de l'article

La compréhension du mouvement syndical canadien exige au moins la connaissance des principales lignes de son évolution historique depuis qu'il a commencé à se développer au siècle dernier. C'est cette succession d'événements importants que l'auteur rappelle brièvement au lecteur.

Histoire du syndicalisme au Canada

André Roy

La compréhension du mouvement syndical canadien exige au moins la connaissance des principales lignes de son évolution historique depuis qu'il a commencé à se développer au siècle dernier. C'est cette succession d'événements importants que l'auteur rappelle brièvement au lecteur.

Les premiers syndicats ouvriers remontent au commencement du XIXe siècle. A l'origine, ce sont des unités isolées, tout à fait indépendantes les unes des autres. On en trouve un à Québec en 1827 parmi un groupe de typographes, à Montréal chez les cordonniers en 1830, à Toronto, Hamilton et Halifax.

A partir de 1850, certaines unions américaines et britanniques commencent à s'implanter dans notre pays. Si l'infiltration du syndicalisme britannique n'a guère de suite et disparaît rapidement, il n'en est pas ainsi de l'infiltration américaine qui va persister et s'accroître.

Aussi, en 1850 et 1886, on voit des syndicats canadiens s'affilier aux unions américaines et des unions américaines établir des locaux dans les principales villes canadiennes. D'autre part, les Chevaliers du Travail qui connaissent une ascension rapide et un déclin non moins rapide aux Etats-Unis entre 1878 et 1886, s'étendent aussi au Canada où ils comptent, à un moment donné, 250 loges.

Pendant cette période, que ces syndicats soient indépendants ou affiliés à des unions américaines, leurs dirigeants sentent le besoin de se grouper sur le plan régional provincial et même national. Trois faits sont ici à retenir: la fondation à Toronto en 1871 d'un conseil central, geste que les unions de plusieurs autres villes imiteront bientôt; fondation en 1873, sous le nom de «Canadian Labour Union» d'une centrale syndicale canadienne qui sera dissoute dès 1875; fondation en Nouvelle-Ecosse d'u-

ROY, ANDRÉ, chef du secrétariat de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada.

ne centrale provinciale désignée sous le nom de « Provincial Workmen's Association », fédération industrielle qui se maintiendra jusqu'à la première guerre mondiale.

En 1883 selon les uns, en septembre 1886 selon les autres, se fonda au Canada une centrale syndicale canadienne qui a pris le nom de Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Cette date est très importante dans l'histoire du mouvement syndical canadien, puisqu'elle permet d'affirmer que la fondation de la première centrale syndicale canadienne a précédé la fondation de l'« American Federation of Labor » (la Fédération américaine du Travail) qui fut mise sur pied dans un congrès tenu à Columbus le 8 décembre 1886. Certaines unions de métiers, dont quelques-unes avaient des locaux au Canada, s'étaient bien groupées aux Etats-Unis dans un organisme connu sous le nom de « Federation of Organized Trades and Labor Unions », mais cet organisme ne fut tout au plus qu'un comité de législation et de revendication générale en faveur de la semaine de huit heures.

Il est donc intéressant de noter que la fondation du Congrès des Métiers et du Travail du Canada a précédé celle de la Fédération Américaine du Travail et surtout de souligner le fait que cette centrale syndicale groupait dans ses rangs non seulement des locaux des unions américaines établies au Canada, mais aussi des loges des Chevaliers du Travail et un bon nombre de syndicats indépendants.

Ce régime d'unité syndicale dura jusqu'en 1902. Cette période est marquée, d'une part, par une tendance à l'unité syndicale sur le plan canadien et, d'autre part, par l'idée d'établir un syndicalisme authentiquement canadien.

Cette dernière idée fut exprimée très clairement et dans une formule bien frappée à la réunion du Congrès des Métiers et du Travail de l'année 1901 par nul autre que son président, M. Ralph Smith, qui représentait l'Union des Mineurs de Nanaïmo en Colombie Britannique. M. Smith, dans son rapport présidentiel, déclarait ce qui suit:

« Une fédération des unions des Etats-Unis dans une même centrale syndicale et une fédération des unions canadiennes dans une même centrale syndicale, l'une collaborant avec l'autre dans des cas particuliers, serait bien préférable à des syndicats locaux affiliés aux

unions nationales des Etats-Unis ».

L'étude de cette suggestion du Président Smith fut référée à un comité spécial qui fut chargé d'en faire l'étude et de faire rapport l'année suivante.

Au cours de l'année 1901-1902, les unions de la Fédération américaine du travail entreprirent une grande campagne d'organisation au Canada, en cherchant à augmenter le nombre de leurs locaux, à affilier certains syndicats canadiens aux unions américaines, voire à fonder des unions canadiennes qu'elles s'affilient directement.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que, à la réunion suivante du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, tenu à Berlin (Kitchener), Ontario, la suggestion du Président Ralph Smith fut rejetée.

Tournant important

Cette date de 1902 marque, à son tour, un tournant important dans l'histoire du syndicalisme canadien. D'une part, elle rompt l'unité syndicale qui existait dans notre pays depuis 1886; d'autre part, elle marque pour ainsi dire la mainmise du syndicalisme américain sur le syndicalisme canadien. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada devient chez nous à peu près l'équivalent de ce qu'on désigne aux Etats-Unis sous le nom de « *State Central Body* ».

De 1902 à venir jusqu'à aujourd'hui, on peut dire que, d'une manière générale, l'évolution des locaux canadiens des unions américaines a obéi d'une façon passive aux réactions qui se produisaient dans le syndicalisme américain. La décision de 1902 eut pour conséquence d'entraîner l'exclusion du Congrès des Métiers et du Travail du Canada de vingt-trois organisations affiliées, dont 12 de Montréal et 6 de Québec.

Ces organisations fondent aussitôt le « Canadian Trade and Labor Congress » qui, en 1908, prendra le nom de « Canadian Federation of Labor ». Dans sa constitution, cette organisation affirme son autonomie nationale et s'oppose à l'autocratie syndicale américaine. Son développement se poursuit normalement pendant les premières années de son existence, mais le passé qui se creuse entre Canadiens français et Canadiens anglais amène les unions de la province de Québec à se

retirer de la nouvelle centrale de telle sorte que, en 1919, elle ne comptait plus que 14 locaux et environ 8,000 membres.

Pendant cette période qui s'étend de 1902 à 1927, il va se produire dans le mouvement ouvrier canadien trois faits majeurs: la gestation lente et progressive du syndicalisme catholique dans la province de Québec, la disparition de la Provincial Workmen's Association et l'établissement dans l'Ouest d'abord de l'American Labour Union, l'Industrial Workers of the World, puis plus tard de la One Big Union.

De la Provincial Workmen's Association qu'il suffise de retenir qu'elle fut absorbée par l'United Mines Workers of America, de John L. Lewis. L'American Labour Union qui était née dans l'ouest américain à Butte, Montana, et qui s'opposait à la Fédération Américaine du Travail pour des motifs d'ordre à la fois technique et idéologique, se transplanta en Colombie Britannique et, à la faveur des circonstances, elle réussit à en détacher les mineurs de cette province et les employés des chemins de fer. De son côté, pour des motifs à peu près identiques, l'Industrial Workers of the World, née aux Etats-Unis, réussit à s'implanter dans l'Ouest où elle groupa une dizaine de milliers de membres, mineurs et employés non spécialisés. Elle fut remplacée par la One Big Union à la fin de la guerre. Cette dernière centrale connut une grande notoriété, à l'occasion des grèves qui eurent lieu dans l'Ouest après la première grande guerre. Elle compta à un certain moment dans ses rangs 50,000 membres environ répartis en plus de 100 locaux. Son succès fut, cependant, de courte durée. Dès 1922, elle était à peu près disparue. Cette organisation a fait beaucoup parler d'elle à cause de son radicalisme et aussi parce qu'elle préconisait l'organisation syndicale sur une base industrielle.

On voit que, pendant le premier quart du XXe siècle, les centrales syndicales autres que le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, n'ont guère connu de succès. Elles ont quand même réussi à se maintenir avec des effectifs réduits.

Congrès PanCanadien du Travail

1927 marque la date du rassemblement plus ou moins complet de ces organisations dans le Congrès PanCanadien du Travail. Cette nouvelle centrale, qui est authentiquement canadienne, s'est constituée d'éléments épars. Elle groupe, en particulier, la Fraternité des Chemi-

nots, qui en était comme la clé de voûte, l'Union canadienne des Briqueteurs, Maçons et Plâtriers de la Province de Québec, les restes de la One Big Union et la Mine Workers Union of Canada. Cette centrale était vraiment canadienne, mais les différences d'idéologie entre elles et la crise économique eurent pour conséquence d'amener rapidement une scission entre les groupements qui en faisaient partie. Il est peut-être bon de noter que la CTCC fut invitée à participer à cette centrale, ce qu'elle refusa.

En 1935, une scission s'amorce dans la Fédération Américaine du Travail qui aura quelques années plus tard ses répercussions au Canada: c'est la fondation du Comité pour l'organisation industrielle, qui lutte au sein de la grande centrale pour faire reconnaître le principe de l'organisation industrielle à côté du seul principe alors reconnu de l'organisation par métiers. Au fur et à mesure que les années passent, la division s'accroît. En novembre 1936, les unions membres du CIO sont suspendues. En 1938, la rupture devient totale quand les unions suspendues décident de transformer le Comité pour l'organisation industrielle en une centrale syndicale qui prendra le nom de Congress of Industrial Organizations (CIO).

Cette transformation profonde dans le syndicalisme américain aura-t-elle des répercussions au Canada? Le Congrès des Métiers et du Travail ne songea nullement d'abord à expulser de ses rangs les filiales canadiennes du CIO. Il ne voyait pas pourquoi les querelles syndicales aux Etats-Unis devaient nécessairement entraîner des répercussions dans notre pays.

La Fédération Américaine du Travail, elle, en jugea autrement. En décembre 1938, elle convoqua à Washington le comité exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et lui fit voir clairement que tout retard à agir contre les unions du CIO qu'elle gardait dans ses rangs entraînerait la suppression complète du Congrès tel qu'il existait depuis 1902.

Congrès Canadien du Travail

Deux ans plus tard, les unions du CIO, chassées du Congrès des Métiers et du Travail, sous les pressions de la Centrale américaine, s'uniront aux employés des chemins de fer et à d'autres unions du Congrès Pancanadien du Travail pour former le Congrès Canadien du

Travail. Le président de la nouvelle centrale canadienne, M. A. R. Mosher, n'hésitera pas à affirmer que le Congrès des Métiers et du Travail du Canada a expulsé les locaux canadiens des unions affiliées au CIO *sous l'ordre de la Fédération Américaine du Travail*. Encore une fois s'affirmait donc la mainmise du syndicalisme américain sur une bonne partie du syndicalisme canadien.

Fusion

Les deux centrales canadiennes allaient vivre séparées à venir jusqu'au mois d'avril 1956, alors qu'elles se fusionnèrent pour former le Congrès du Travail du Canada, imitant le geste des deux centrales américaines qui avaient posé un geste identique quelques mois auparavant, en décembre 1955.

Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada

D'autre part, les syndicats catholiques, qui allaient devenir plus tard la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, venaient s'insérer dans le syndicalisme canadien au moment de la rupture de l'unité syndicale au commencement du XXe siècle.

a) *Faits à noter*

Quels furent les motifs et les événements qui ont entraîné sa fondation? Telle est la première question à laquelle il convient de chercher une réponse.

Un premier fait à noter: la fondation de la CTCC, en septembre 1921, ne marque pas l'avènement du syndicalisme catholique. 1921 est dans l'histoire de ce mouvement un point d'arrivée autant qu'un point de départ. Il existait des syndicats catholiques avant l'établissement de la CTCC.

Pour se reporter à l'origine du syndicalisme catholique, il faut remonter au tout début du XIXe siècle: 1901-1902.

A l'automne de 1900, un conflit éclate dans l'industrie de la chaussure à Québec à la suite du congédiement d'un ouvrier. L'Association des Fabricants de chaussures de Québec décide de fermer tous les

établissements et 3,500 travailleurs se trouvent sur le pavé. Quelques semaines plus tard, l'Archevêque de Québec, à la demande de l'association patronale, intervient dans le différend. Son Exc. Mgr Bégin réclame l'ouverture immédiate de l'usine et l'abstention de toute activité syndicale jusqu'à la promulgation de la sentence.

Dans sa décision, l'Archevêque de Québec demande entre autres choses aux unions de la chaussure, qui, jusqu'à ce moment, étaient strictement professionnelles et neutres, d'amender leur constitution de manière à admettre la présence d'un aumônier et lui donne le droit de référer tout amendement à la constitution à l'Archevêque pour approbation. Pour le reste, la constitution dans son ensemble n'est pas changée. On n'y trouve aucune référence directe à la doctrine sociale de l'Église, si ce n'est un appel de l'enseignement de Léon XIII relativement à la grève. De plus, la constitution ne contient aucune stipulation qui soit de nature à restreindre aux seuls catholiques le droit d'y appartenir.

Cet événement social a une valeur par lui-même. Il est bien à l'origine du mouvement syndical catholique du Canada. Les représentants du syndicalisme neutre ne s'y laissent pas prendre et le Président du Conseil des Métiers et du Travail de Québec, M. J.-Arthur Langlois, proteste contre ce qu'il appelle l'immixtion des autorités religieuses là où elles n'ont pas affaire.

Le deuxième événement qu'il nous faut noter, c'est la rupture de l'unité syndicale qui existait au Canada depuis 1886 et qui prend fin en 1902, lorsque la Fédération Américaine du Travail oblige le Congrès des Métiers et du Travail du Canada à expulser de ses rangs les unions locales du Canada qui ne sont pas affiliées à des unions internationales. Cette rupture de l'unité syndicale va favoriser considérablement le syndicalisme catholique, parce que la nouvelle centrale syndicale — la Fédération Canadienne du Travail — fondée en 1902 — va s'effriter rapidement, surtout lorsque la plupart de ses locaux de la province de Québec quitteront ses rangs entre 1908 et 1911.

A eux seuls, ces deux événements ne suffisent pas à expliquer la naissance du syndicalisme catholique. D'autres raisons interviennent ici qui ont joué un rôle de premier plan. Elles tiennent au climat social et politique de notre pays pendant toute la période qui s'étend du commencement du XXe siècle à la fin de la première guerre mondiale.

b) *Causes d'écllosion du mouvement syndical catholique*

Est-il possible, en quelques paragraphes assez schématiques, de résumer tout ce brassage d'idées de façon à montrer nettement comme elles ont pu favoriser l'écllosion du mouvement syndical catholique?

1—C'est dans cette période que se répand dans notre province *l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église*, l'enseignement de Léon XIII, principalement avec « *Rerum Novarum* », qui revendique le droit d'association pour les travailleurs et s'apitoie sur la misère imméritée « de la classe ouvrière », l'enseignement de Pie X, qui, appuyant son prédécesseur, met l'accent dans « *singulari Quadam* » en particulier, sur la nécessité de fonder pour les catholiques des associations catholiques. La diffusion de cet enseignement même théorique et abstrait, ne pouvait que susciter des réalisations concrètes.

2—La période 1900-1920, avec les événements que l'on sait — guerre du Travail, lutte des minorités catholiques et françaises de l'Ouest et de l'Ontario, première guerre mondiale, a amené la *fondation de l'école nationaliste et du journal « Le Devoir »* avec Henri Bourassa. Les courants d'idées nationalistes, qu'il s'agisse du « nationalisme canadien » de Bourassa qui prêche l'indépendance du pays, d'une part, et d'autre part, l'égalité de droits pour les Canadiens français d'un océan à l'autre, ou qu'il s'agisse du nationalisme canadien-français de Tardivel qui trouve son aboutissant dans « l'idée séparatiste » entre également en ligne de compte dans l'élaboration d'un mouvement syndical catholique qui ne peut surtout s'adresser qu'à des Canadiens de langue française. D'ailleurs, ce double courant d'un syndicalisme confessionnel et canadien et d'un syndicalisme confessionnel parce que canadien-français, sans provoquer de division marquée au sein de la CTCC, apparaîtra sans cesse à la CTCC à venir jusqu'à une date relativement récente et on en trouve des reliquats dans l'appellation des syndicats qu'on qualifie tantôt de « national », tantôt de « catholique » ou de « national catholique ».

3—*L'attitude de certaines unions américaines* n'est pas sans faire naître quelques inquiétudes dans les esprits. D'une part apparaît au sein du mouvement syndical canadien une aile extrémiste dont les dirigeants se réclament de principes socialistes et font montre dans leur activité syndicale d'un esprit radical qui effraie; et d'autre part, dans la province de Québec, les unions américaines manifestent ouvertement un anticléricalisme au moins verbal qui provoque des réactions.

4—*L'essor industriel* que connaît cette période et la *crise d'inflation* qui accompagne la première guerre mondiale favorise le développement du syndicalisme, et ces conditions économiques ne peuvent qu'aider à l'implantation des syndicats catholiques. C'est dans ce climat que le syndicalisme catholique va prendre définitivement forme entre 1915 et 1921, en particulier sous l'impulsion de M. l'abbé Maxime Fortin qui sera le premier aumônier de la CTCC. Pendant cette période, il s'établit des syndicats dans les régions de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de Hull-Ottawa, du Saguenay et des Cantons de l'Est.

c) *Premiers syndicats*

Les premiers syndicats catholiques furent constitués par la transformation des unions nationales qui en 1902 avaient été exclus du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et qui, plus tard, avaient abandonné la Fédération Canadienne du Travail pour des motifs d'ordre politique. Le cadre ou la structure interne de l'union locale ne subit guère de modification. La fin poursuivie demeure aussi essentiellement la même, c'est-à-dire la négociation et la conclusion de conventions collectives de travail. Un changement majeur seulement: la reconnaissance du caractère confessionnel de l'Union qui comporte l'adhésion à la doctrine sociale de l'Eglise et la présence des aumôniers dans les assemblées syndicales. C'est grâce au travail en profondeur des cercles d'études que cette transformation s'opère, que de nouvelles unités s'établissent. Selon cette formule, une trentaine de syndicats se fondent dans le diocèse de Québec de 1915 à 1918. Ces syndicats se groupent ensuite sur le plan régional. La même chose s'accomplit ailleurs dans la province au cours de ces trois années. Ces syndicats, ces conseils centraux, par l'entremise de leurs aumôniers et de leurs dirigeants, se rencontrent à l'occasion. De ces rencontres naît l'idée d'une « confédération », d'un « congrès » ou de « conventions » des unions catholiques et nationales du Canada.

d) *Activités*

Un premier congrès est convoqué à Québec au début de septembre 1918. 90 délégués, représentant 27 groupements, participent à cette réunion. Dès cette première réunion, on se rend compte de la nécessité de grouper en confédération les syndicats existants. Dans un expo-

sé sur le sujet, M. Alfred Charpentier conclut à la nécessité de l'union de toutes les forces ouvrières catholiques. D'autre part, M. l'abbé Fortin est déjà convaincu depuis longtemps de cette nécessité. L'assemblée se termine sur le voeu « de la prompte réalisation d'une fédération nationale catholique permanente ». Quelque temps plus tard, l'idée en est lancée publiquement.

Une deuxième réunion a lieu l'année suivante à Trois-Rivières qui prend cette fois l'allure d'un véritable congrès syndical. 63 groupements sont représentés et la première question soumise est celle de la constitution d'une fédération dont le principe est accepté. On élit un comité exécutif provisoire en attendant la rédaction d'une constitution et de règlements. On fixe une cotisation annuelle de \$0.10 par membre à la centrale pour tous les syndicats qui demanderont leur affiliation.

Un troisième congrès a lieu en 1920 à Chicoutimi où 204 organisations envoient des délégués. Ces délégués viennent de tous les centres industriels de la Province. Le congrès de Chicoutimi permet de constater que le mouvement a progressé rapidement. On y poursuit l'étude de la constitution.

L'année 1921 marque la fondation officielle de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada répartie en 88 syndicats, et il existe aussi 4 conseils centraux. Le nombre des travailleurs appartenant à la CTCC peut s'établir à 25,000 membres environ.

La fondation de la CTCC est, pour une certaine période, un point d'arrivée dans la vie du mouvement. Pendant une dizaine d'années, il va pour ainsi dire marquer le pas. Dix ans plus tard, en 1932, on y compte 85 syndicats, huit conseils centraux et quatre fédérations professionnelles. Le nombre des membres est d'environ 26,000.

A venir jusqu'à sa fondation, la CTCC était formée de syndicats locaux professionnels ou industriels et de conseils centraux. On n'y trouvait pas de fédérations professionnelles qui sont le pendant des unions dans le reste du mouvement syndical canadien et américain. Entre 1921 et 1932, la CTCC complète sa structure. Quelques fédérations professionnelles se fondent ainsi que des conseils de métiers. En même temps, la CTCC fait des efforts considérables en vue d'obtenir une législation sociale et une législation du travail qui sont à peu près inexistantes.

e) *Croissance*

La course ascendante reprendra en 1934 avec l'avènement de la Loi de la convention collective. Elle se développe graduellement dans la province de Québec. Elle devient avec les années, surtout à partir de 1946, plus ferme, plus agressive, plus combative, à tel point qu'elle s'attire la colère de certaines personnes en place. Elle atteint les 100,000 membres en 1953, subit un léger fléchissement en 1955 et 1956. Par ailleurs, elle groupe au-delà de 400 syndicats répartis dans la plupart des industries de la province pour représenter aujourd'hui approximativement 50 p.c. de tous les effectifs syndicaux dans la province de Québec.

f) *Services mis sur pieds*

Pendant la période 1932-1956, surtout au cours des dix dernières années, la CTCC, directement ou indirectement ou par l'entremise de ses organisations affiliées, conseils centraux et fédérations, a mis au point des services d'organisation, de négociations, de propagande, de recherches, d'éducation et de défense professionnelles bien outillés et modernes qui travaillent de concert à améliorer les conditions des travailleurs qui en sont membres et aussi à assurer le rayonnement du mouvement. N'est-il pas à propos de souligner que la CTCC est la seule organisation syndicale canadienne à publier un journal hebdomadaire et à doter les différentes localités de la province où il y a des syndicats de « maisons du travail » où les travailleurs peuvent se réunir et discuter leurs problèmes?

Cette courte rétrospective historique de l'évolution du syndicalisme au Canada suffit à montrer que toujours dans notre pays, il y a eu d'une façon ou d'une autre, dans quelque partie du pays, une réaction contre la pénétration du syndicalisme américain et que ce sentiment est loin d'être éteint.

Le développement du mouvement syndical n'échappe pas à la règle générale de l'évolution historique de notre pays dans la plupart des sphères d'activité, c'est-à-dire pour reprendre l'observation d'André Siegfried, un effort opiniâtre de la volonté humaine qui travaille à

réagir contre les puissantes lignes de force nord-sud pour bâtir un Canada diversifié mais de plus en plus uni dans le sens est-ouest.

SUMMARY

HISTORY OF CANADIAN UNIONISM

BIRTH OF LABOR UNIONS

The first labor unions appeared at the beginning of the XIXth century in Quebec City, Montreal, Toronto, Hamilton and Halifax.

In 1850 and 1886, Canadian unions were affiliated to American unions, and some American unions were established in important Canadian cities. In the meantime, labor unions were grouped on a provincial and national basis. Around 1886, appeared an important group, the Trade and Labor Congress of Canada, which was created before the A F of L.

AMERICAN INFLUENCE

From 1902, American unions controlled Canadian unions. In 1908, the Canadian Federation of Labor is founded, but, because of friction between English speaking and French speaking Canadians, the unions of the Province of Quebec withdrew their membership. In 1919, the C F of L claimed 14 locals and 8,000 members.

Between 1902 and 1927, took place three major events: 1) "Catholic Unions were founded in the Province of Quebec; 2) The Provincial Workmen's Association disappeared, and 3) in the Prairies appeared the American Labor Union, the Industrial Workers of the World, and later the One Big Union. At the end of the World War I, the O.B.U. had 50,000 members and 100 locals, but it had almost disappeared in 1922.

In 1927, the Pan-Canadian Congress of Labor was created and grouped disparate locals and died soon.

In the U.S.A. the Committee of Industrial Organization was created in 1935, and, the next year, its members were suspended by the A F of L and the CIO was founded. In Canada, under the pressure of the A F of L, the locals belonging to unions affiliated with the CIO were expelled from the Trade and Labour Congress and founded the CCL. In 1956, following the American Unions, the TCL and the CCL merged.

THE CCCL

Catholic Unions appeared at the beginning of the XXth Century, following a strike in the Shoe Industry in Quebec City and the expulsion, from the TLC, of Canadian Local unions not affiliated to International Unions.

Other reasons influenced also the Creation of the CCCL:

1—The social teaching of the Church with the Encyclicals *Rerum Novarum* and *Singulari Quadam*.

2—The dawn of nationalist ideology with Bourassa and Tardivel.

3—The socialist and anticlerical attitude of some American Unions established in Canada.

4—The industrial progress which came with World War I.

The principal characteristics of Catholic unions were their "confessionality", and their adhesion to the Social Teaching of the Church and the presence of chaplain.

In 1921, their unions founded the CCCL and the membership was around 25,000. In 1932, the CCCL had 26,000 and 8 regional councils. In 1953, it had 100,000 members and 400 local unions, and, today, it represents 50% of all union members in the Province of Quebec.
